

Compte-rendu du conseil municipal du Jeudi 27 juin 2024

Le jeudi 27 juin 2024 à 20h30, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en session ordinaire à la Mairie de Mauroux

Etaient présentes : Mesdames Da Costa, Defferrard, Dias et Rosier,

Etaient présents : Messieurs Calvet, Fouassin, Kodden, Lecourt, Pernot et Xuereb

Absences excusées : André Anselmi, Mustafa R'Ghigha, Jean Pierre Soulié

Absence : Catherine Maisonneuve

Secrétaire de séance : Thierry Fouassin

1°/ Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 04 avril 2024

Approuvé à l'unanimité

2°/ Mise en place RTT pour les agents techniques

Sur proposition de Mr le Maire, les agents techniques qui travaillent actuellement le vendredi de 8h à 11h00 passeraient de 8h00 à 12h00.6 jours de RTT additionnels sont à prévoir.

Approuvé à l'unanimité

3°/ Adhésion au service « médecine du travail »

Mr le Maire, nous rappelle que pour être en conformité avec la loi, nous devons adhérer au service médecine du travail du CDG46.

L'impact financier est de 85 € par agent et par an, sachant que la visite se passera tous les deux ans.

Approuvé à l'unanimité

4°/ Signature de la convention « gestion et utilisation des podiums »

Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer la nouvelle convention pour la mise à disposition et à l'utilisation des podiums utilisés par les associations des communes signataires.

Mr le Maire nous rappelle, que les tarifs restent inchangés et que la commune de Vire est le huitième adhérent.

Approuvé à l'unanimité

5°/ Achat de podium supplémentaires

Mr le Maire nous informe que des podiums mis à disposition doivent être renouvelés suite à des non conformités.

Le montant de la participation pour chaque communes à ce renouvellement s'élève à 1253,54 €.

Approuvé à l'unanimité

6°/ Validation arrêté utilisation aire de repos de « La Garenne »

Le conseil municipal, autorise Mr le Maire à signer un arrêté d'utilisation de l'aire de repos de la Garenne aux conditions suivantes.

- _ Ne pas dépasser 72h d'arrêt
- _ Ne pas étendre de linge
- _ Ne pas faire de barbecue ou feu au sol
- _ Ne pas dégrader le site

Approuvé à l'unanimité

7°/ Questions diverses

Mr le Maire nous informe

- Les poubelles du plateau sont installées.
- Il n'y aura pas de chantier jeunes cette année, car une autre commune a été retenue.
- Que la présence des conseillers au bureau électoral est obligatoire, sauf cas de force majeure.
- La fédération de chasse nous fournira 20 arbres fruitiers qui seront plantés par les agents techniques. Mr Pernot suggère que les écoles soient impliquées à cette plantation.
- Rappel sur le tri incitatif et l'apport volontaire.
- Pas de révision du SCOT prévu pour le moment.
- Visite de la Sous-Préfète en juillet.
- Que nous devons commencer à travailler sur les investissements 2025.
- Nous fait par d'une demande de projet concernant l'école de Mauroux, remis par les enseignants, parents d'élèves, personnel du SIVU et les enfants de la maternelle.
- Rappel de la présentation de village à venir à l'automne.
- Envisager de remettre en service les toilettes derrière la salle des fêtes.

MME Laure Da Costa, nous informe

- Que les associations organiseront un rassemblement le 13 juillet dans le cadre de la fête nationale. Début 15h00

- Nous sommes toujours en attente des tables mange debout pour la salle des fêtes.

MME Marion Dias, signale que la traversée de la route entre la fête du village et le parking est dangereuse, suite au manque de visibilité.

MME Karine Defferrerard signale un affaissement de la chaussée devant chez MME Lopez.

Séance levée à 22h50